

Conditions générales de vente

→ OBJET

Les présentes conditions s'appliquent à la fourniture par NEXCOM Systems de prestations d'enseignement de formation continue, organisées sous la forme de stages inter-entreprises ou intra-entreprise, dans les domaines des télécommunications et de l'informatique.

Les stages inter-entreprises sont définis dans le catalogue de NEXCOM Systems et sur son site web.

Les stages intra-entreprise sont mis en place dans le cadre de besoins spécifiques au client et font l'objet de propositions particulières.

→ CONTENU DES FORMATIONS

L'inscription à une formation suppose que le client accepte le contenu et les pré-requis indiqués dans le catalogue de formation ou précisés dans la proposition.

→ INSCRIPTION

Les demandes d'inscriptions se font par téléphone, fax, courrier électronique et sont validées par l'envoi du bon de commande. Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles. Après réception du bon de commande, une confirmation est adressée par NEXCOM Systems au client. Dans le cas où une session serait déjà complète au moment de la réception du bon de commande, NEXCOM Systems s'engage à en informer le client sans délai et à lui proposer une nouvelle date dans le calendrier des formations.

→ CONVENTION DE FORMATION

En application de la loi 71-575 du 16 juillet 1971, la facture tient lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.

→ PRIX DES FORMATIONS

Les prix des formations inter-entreprises sont indiqués dans le catalogue de formation et disponibles sur simple demande auprès de NEXCOM Systems. Les prix des stages intra-entreprise font l'objet d'un devis spécifique signé par le client et valant pour bon de commande. Nos prix sont établis en euros, Hors Taxes et doivent être majorés de la TVA en vigueur. Dans le cadre des stages inter-entreprises, les repas du midi et les collations sont offerts. Les frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires sont exclus.

→ FACTURATION ET RÈGLEMENT

La facture est adressée au client après exécution de la formation, à l'adresse indiquée sur le bon de commande. Dans le cas où le client souhaite faire régler cette facture par un OPCA, le client doit préciser ce souhait au moment de l'inscription et doit également effectuer les démarches nécessaires afin qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à NEXCOM Systems au moins 2 semaines avant le premier jour de la formation.

En cas de non règlement par l'OPCA, la facture devient exigible auprès du client.

Les factures sont payables net et sans escompte à 30 jours après réception. Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire. Toute formation entamée entraîne une facturation de la totalité de la prestation.

→ MODIFICATION, ANNULATION DE LA COMMANDE DU FAIT DE NEXCOM SYSTEMS

Toutefois, afin de suivre les évolutions des produits et répondre aux attentes de ses clients, NEXCOM Systems se réserve le droit de modifier le contenu de ses formations.

Pour des raisons de forces majeures (y compris incapacité du formateur à assurer la session pour raison de santé ou événements familiaux) ou si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant, NEXCOM Systems se réserve le droit d'annuler ou de reporter dans un délai d'un mois le stage, y compris dans le cas où les inscrits ont reçu la convocation.

En cas d'annulation, pour quelque cause que ce soit, NEXCOM Systems s'engage à rembourser intégralement le client des sommes perçues au titre de l'inscription.

NEXCOM Systems ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages consécutifs à l'annulation du stage, ou à son report à une date ultérieure.

→ MODIFICATION, ANNULATION DE LA COMMANDE DU FAIT DU CLIENT

Toute demande d'annulation de la part du client doit être signalée par téléphone et confirmée par courrier ou fax. En cas d'annulation, NEXCOM Systems se réserve le droit de facturer les frais pédagogiques au client selon les conditions et taux suivants:

- Stage inter-entreprise, entre 20 et 12 jours ouvrés avant le démarrage : 30%
- Stage inter-entreprise, moins de 12 jours ouvrés avant le démarrage : 100%
- Stage intra-entreprise, entre 20 et 12 jours ouvrés avant le démarrage : 30%
- Stage intra-entreprise, moins de 12 jours ouvrés avant le démarrage : 60%

Le client a la possibilité de faire remplacer un stagiaire inscrit par une autre personne.

→ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formation font l'objet de la protection prévue par la loi du 11 mars 1957. Ainsi, toute reproduction ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces supports, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de NEXCOM Systems. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

→ RESPONSABILITÉ

L'obligation de NEXCOM Systems pour les formations proposées est une obligation de moyen et non de résultat. NEXCOM Systems ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial, ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations de formation fournies.

→ NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

NEXCOM Systems est enregistré en tant qu'organisme de formation sous le numéro 53 22 08140 22 auprès du service de contrôle de la formation professionnelle de la préfecture de la région de Bretagne.



▶ nexcom

SYSTEMS

4 rue Ampère
BP 30255
22303 Lannion cedex
France

T +33 (0)2 96 48 42 74
F +33 (0)9 72 11 93 62
M formation@nexcom.fr

Pour toute autre information,
n'hésitez pas à venir visiter notre site
internet à l'adresse suivante :

www.nexcom.fr/formation

Vous y trouverez les fiches de
formations, ainsi que le calendrier
des sessions inter-entreprises.

